

Constats

du

CALQ

Conseil des arts  
et des lettres

Québec



Volume 1 Numéro 1 – Janvier 2002

## Mot de présentation de la présidente-directrice générale

Le Conseil des arts et des lettres du Québec amorce, avec la publication du bulletin *Constats du CALQ*, la diffusion de données statistiques agrégées sur le secteur des arts et des lettres. Ces données sont colligées à partir des renseignements recueillis sur les formulaires de demandes de bourses et de subventions ou proviennent d'autres sources de renseignements disponibles sur le secteur.

Par cette publication, le Conseil vise à partager, avec tous les intervenants du milieu des arts et des lettres et ceux des divers lieux d'études et de recherche intéressés par la statistique culturelle, de même qu'avec l'Observatoire de la culture et des communications, des données et des résultats permettant d'établir des profils, et de quantifier la réalité du secteur.

Des statistiques, des profils de comportement et de consommation, des portraits économiques, des données sur le financement et les dépenses culturelles, des informations sur les professions artistiques et des analyses seront présentés dans ce bulletin afin de susciter des échanges et des débats, alimenter les réflexions et améliorer notre connaissance à partir de données qui éclairent la réalité du secteur.

Pour ce premier numéro, nous avons choisi de présenter le profil des artistes boursiers du programme de bourses aux artistes professionnels du Conseil en 1999-2000.

**Marie-Claire Lévesque**

## Profil des artistes boursiers du Conseil en 1999-2000

Le programme de bourse du Conseil des arts et des lettres du Québec vise à favoriser la recherche et la création en permettant aux artistes professionnels de disposer des ressources nécessaires à la création d'œuvres et à la réalisation de différentes activités liées à leur démarche artistique et ce, tout au long de leur carrière. Ce programme facilite également le perfectionnement et le ressourcement en permettant aux artistes de participer à des stages de perfectionnement et d'avoir accès à des studios ou ateliers-résidences situés dans des milieux reconnus pour leur vie culturelle intense. Les artistes peuvent s'inscrire au programme de bourses à titre individuel ou comme membre d'un collectif. Un collectif désigne un groupe d'artistes quel qu'en soit le nombre et est représenté par un coordonnateur. Chaque membre du groupe doit être un artiste professionnel et répondre aux critères d'admissibilité du programme.

Un artiste professionnel est : « *tout artiste qui, ayant acquis sa formation de base par lui-même ou grâce à un enseignement ou les deux, crée ou interprète des œuvres pour son propre compte, possède une compétence reconnue par ses pairs dans sa discipline et signe des œuvres qui sont diffusées dans un contexte professionnel*<sup>1</sup> ».

Le Conseil des arts et des lettres du Québec a reçu, en 1999-2000, 3 082 demandes de bourses dans le cadre de son *Programme de bourses aux artistes professionnels*. Il en a attribué 957 à des artistes professionnels provenant des disciplines des arts visuels, des arts médiatiques, des métiers d'art, de la danse, de la musique, du théâtre, des arts multidisciplinaires, de la littérature et de l'architecture.

Les bourses ont une incidence marquée sur la vie et la carrière des artistes professionnels. L'étude la plus récente conclut que les subventions aux artistes ont un impact majeur et à long terme sur la vie et la carrière des artistes, en reconnaissant le mérite artistique de l'artiste et de son œuvre<sup>2</sup>. Les artistes boursiers estiment ainsi

que les subventions « *jouent un rôle primordial dans leur carrière artistique et ils les utilisent à diverses fins qui correspondent à leurs activités et à leurs disciplines artistiques. Par exemple, les auteurs se servent souvent de ces fonds pour acheter du temps, alors que les artistes des arts visuels et médiatiques les emploient pour acheter des matériaux souvent coûteux qui feront partie du produit final*<sup>3</sup> ». Les subventions soutiennent ainsi la liberté artistique.

*Nous verrons, dans ce bulletin, quelles sont les caractéristiques démographiques et professionnelles des artistes boursiers du programme de bourses du Conseil des arts et des lettres du Québec en 1999-2000, notamment en les comparant aux caractéristiques des artistes qui se sont inscrits à ce programme (également appelés « demandeurs » dans ce texte). L'ensemble de ces renseignements permettront de dégager le profil des artistes qui bénéficient d'un soutien financier du Conseil pour la réalisation de leur projet de recherche, de création ou de perfectionnement. Les données utilisées proviennent des formulaires d'inscription au programme transmis par les artistes pour l'analyse de leur projet.*

### Le soutien aux créateurs

#### *Artistes demandeurs et boursiers*

La création sous toutes ses formes et dans toutes les disciplines est une nécessité vitale. Elle occupe et doit occuper une place centrale dans notre devenir collectif puisqu'elle contribue de façon fondamentale à la survie de la société québécoise, à l'affirmation de l'identité culturelle, ainsi qu'au dynamisme de la vie culturelle. Le soutien financier accordé aux artistes et aux créateurs par le Conseil est le garant de cette vitalité et de cette diversité du secteur des arts et des lettres et est en quelque sorte le vivier de la création artistique au Québec.

<sup>1</sup> Selon la *Loi sur le statut professionnel des artistes des arts visuels, des métiers d'art et de la littérature et sur les contrats avec les diffuseurs* (L.R.Q., c. S-32.01) et la *Loi sur le statut professionnel et les conditions d'engagement des artistes de la scène, du disque et du cinéma* (L.R.Q., c. S-32.1)

<sup>2</sup> Conseil des Arts du Canada, « L'incidence des subventions du Conseil des arts sur la carrière des artistes individuels », Rapport de WME Consulting Associates, mars 2000, 42 pages.

<sup>3</sup> Idem, p.4

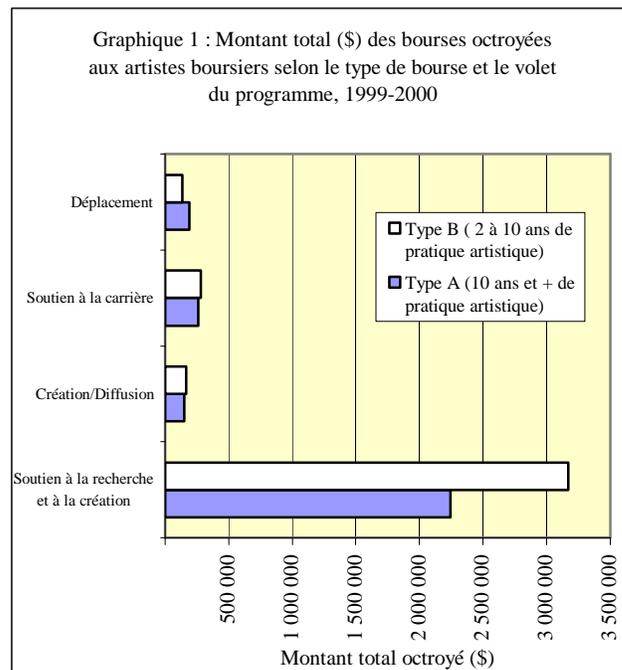
En 1999-2000, parmi les 3 082 demandeurs au Programme de bourses aux artistes professionnels, presque le tiers (957) a bénéficié d'une bourse du Conseil. L'analyse du nombre de bourses accordées par rapport à la demande révèle des différences par discipline artistique dues à la diversité des projets soumis à l'appui des demandes d'aide financière et proposés par les artistes inscrits.

<b>Nombre de demandes et de bourses octroyées par le Conseil en 1999-2000 par discipline artistique</b>			
	<b>Nombre de demandes</b>	<b>Nombre de bourses octroyées</b>	<b>% de bourses octroyées</b>
Arts visuels	972	237	24,4
Arts médiatiques	346	98	28,3
Métiers d'art	109	36	33,0
Danse	137	37	27,0
Musique	848	334	39,4
Théâtre	232	90	38,8
Arts multidisciplinaires	72	20	27,8
Littérature	323	90	27,9
Architecture	43	15	34,9
<b>Total</b>	<b>3 082</b>	<b>957</b>	<b>31,1</b>

Près de 60 % des 957 artistes boursiers du programme de bourses se regroupent dans deux disciplines artistiques, la musique (34,9 %) et les arts visuels (24,8 %). La discipline des arts médiatiques, celles de la littérature et du théâtre comptent chacune entre 9 et 10 % de l'ensemble des boursiers. Les quatre autres disciplines regroupent moins de 12 % de tous les boursiers (3,9 % pour la danse, 3,8 % pour les métiers d'art, 2,1 % pour les arts multidisciplinaires et 1,6 % pour l'architecture). Il faut signaler que ces proportions sont comparables à celles qui sont observées parmi les demandeurs.

### **Montants alloués aux artistes boursiers**

Le Conseil a alloué près de 6,6 millions de dollars (6 591 095 \$) à des artistes et créateurs professionnels en 1999-2000. Une part importante de cette somme (57 %) a été versée aux artistes qui comptent de deux à 10 années de pratique artistique au Québec ou à l'étranger (bourses de type B). Les artistes qui comptent 10 années et plus de pratique artistique au Québec ou à l'étranger (bourses de type A) ont, pour leur part, bénéficié d'un appui financier représentant 43 % des sommes octroyées.



Une proportion importante des artistes (53 %) bénéficie d'une bourse pour réaliser des projets de recherche et de création qui favorisent l'évolution de leur démarche artistique (montant total accordé pour ce volet de 5 416 611 \$, soit 82,2 % du montant total des bourses octroyées tous volets confondus). Un nombre relativement important d'artistes (47 %) reçoivent une bourse pour enrichir leurs connaissances et acquérir une plus grande maîtrise de leur art, pour participer soit à des activités de perfectionnement, soit à des stages ou des colloques.

### **Évolution depuis 1995-1996**

Au cours des cinq dernières années, le nombre de boursiers du Conseil s'est accru de façon importante, passant de 621 à 957 entre les années 1995-1996 et 1999-2000. Cette croissance a été particulièrement marquée dans les disciplines de la musique et des arts médiatiques. Les sommes totales octroyées sont, pour leur part passées de 5,6 millions de dollars à 6,6 millions au cours de cette période.

## Profil démographique des artistes boursiers

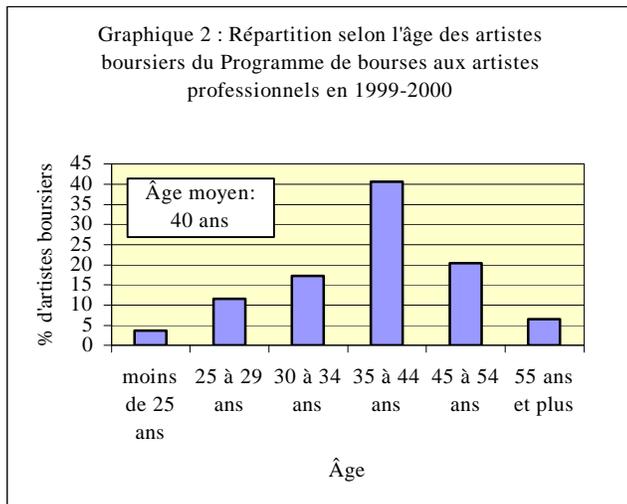
### Répartition selon le sexe

Les hommes représentent plus de la moitié (56,4 %) de l'ensemble des artistes boursiers du programme de bourses du Conseil en 1999-2000. Cette proportion est de 55,4 % parmi les artistes inscrits au programme de bourses du Conseil la même année. Cette répartition hommes - femmes est proche de celle qu'on retrouve au niveau de l'ensemble de la population active du Québec qui compte 55,1 % d'hommes et 44,9 % de femmes <sup>4</sup>.

La répartition des artistes boursiers selon le sexe varie cependant selon la discipline artistique. Dans cinq des neuf disciplines, les hommes sont majoritaires. Cette majorité est particulièrement marquée en architecture (72,7 %) et en musique (70,2 %); les hommes sont également plus nombreux en arts médiatiques (57 %), en théâtre (55,1 %) et en arts multidisciplinaires (52,9 %). Les femmes sont davantage représentées dans les disciplines de la danse (81,8 %) et des métiers d'art (59,4 %). Quant aux disciplines des arts visuels et de la littérature, elles accueillent presque autant de boursiers que de boursières.

La comparaison de la répartition des artistes inscrits avec celle des artistes boursiers du Conseil de la même année (1999-2000) permet de constater une majorité plus forte des hommes en architecture et des femmes en danse.

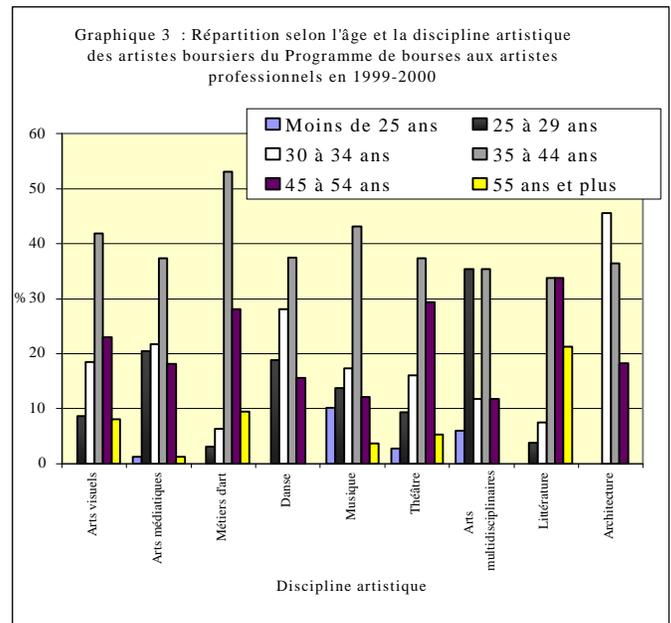
Graphique 2 : Répartition selon l'âge des artistes boursiers du Programme de bourses aux artistes professionnels en 1999-2000



### Répartition selon l'âge

L'âge moyen des artistes boursiers du programme de bourses du Conseil en 1999-2000 est de 40,5 ans. Il est de 41 ans parmi les artistes inscrits. L'âge moyen des artistes boursiers varie selon les disciplines artistiques, de 34,7 ans en arts multidisciplinaires à 46,5 ans en littérature. Dans l'ensemble, près de un artiste boursier sur trois est âgé de moins de 35 ans, ce qui est comparable à ce que l'on retrouve chez les demandeurs.

Graphique 3 : Répartition selon l'âge et la discipline artistique des artistes boursiers du Programme de bourses aux artistes professionnels en 1999-2000



Les disciplines regroupant le plus grand nombre de jeunes artistes boursiers sont les arts multidisciplinaires (53 % des boursiers ont moins de 35 ans), la danse (46,9 %) et l'architecture (45 %). La littérature et les métiers d'art sont en revanche les disciplines artistiques où les individus sont les plus âgés : respectivement 55 % et 37,5 % des artistes boursiers de ces disciplines sont âgés de plus de 45 ans.

Lorsque nous observons les deux disciplines de la musique et des arts visuels qui recueillent à elles seules près de 60 % des bourses octroyées par le Conseil en 1999-2000, nous constatons que 35 % des artistes boursiers ont moins de 35 ans.

<sup>4</sup> Statistique Canada, Recensement canadien de 1996.

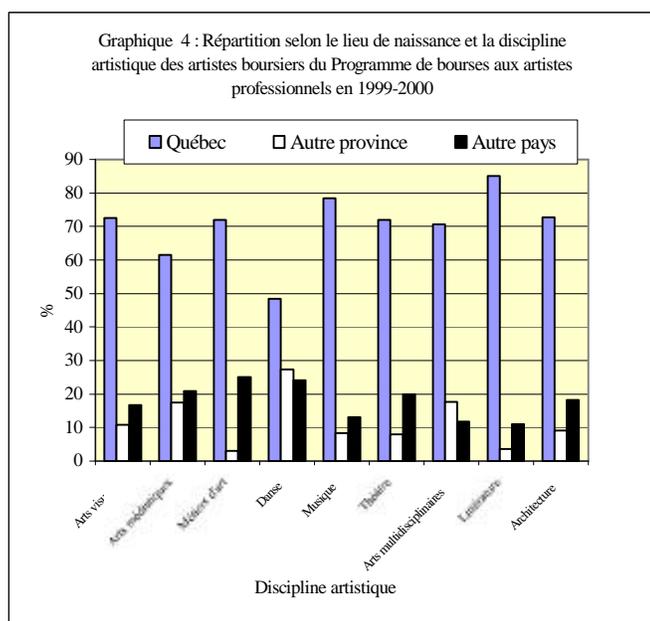
## Répartition selon le lieu de naissance

Près de trois artistes boursiers sur quatre (73,4 %) sont nés au Québec. La proportion des boursiers nés dans une autre province canadienne est de 10,3 %. Ceux qui sont nés dans un pays autre que le Canada représentent 16,3 % de l'ensemble. La proportion des boursiers du Conseil en 1999-2000 qui sont nés à l'extérieur du Canada est donc plus importante que celle que nous retrouvons dans l'ensemble de la population active québécoise (10,2 %).

La même répartition s'observe parmi les demandeurs au programme de bourses du Conseil en 1999-2000.

Les disciplines de la danse et des arts médiatiques comptent une part importante de boursiers nés hors Québec : respectivement pour ces disciplines, 51,5 % et 38,3 % d'entre eux sont nés dans une autre province canadienne ou dans un pays autre que le Canada.

C'est surtout en littérature et en musique que les boursiers nés au Québec sont les plus nombreux (respectivement 85,2 % et 78,5 %).



## Répartition selon la langue maternelle et le groupe ethnoculturel

Sur l'ensemble des artistes boursiers du Conseil en 1999-2000, 78 % ont le français pour langue maternelle. Cette proportion est de 80 % chez les demandeurs la même année. La part des boursiers qui sont anglophones est de 14 %, celle des allophones de 8 %; cette proportion reflète celle des demandeurs.

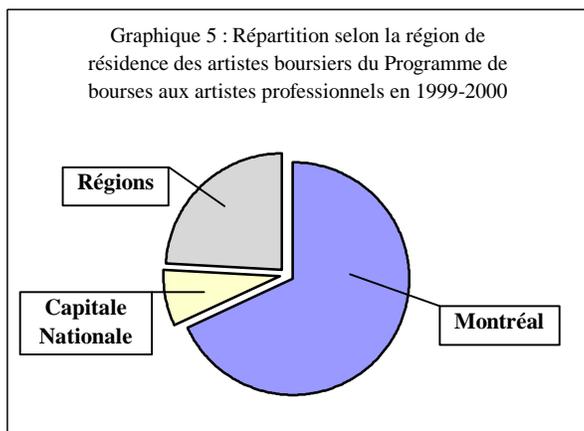
C'est dans les disciplines de la danse et des arts médiatiques que nous retrouvons les plus grandes proportions d'anglophones (respectivement 30,3 % et 23,3 %). Les artistes allophones se retrouvent en plus grand nombre en musique, en théâtre et dans les arts médiatiques, constituant environ 11 % de l'ensemble des boursiers du Conseil dans ces disciplines.

Lorsque nous demandons aux boursiers de préciser le groupe ethnoculturel auquel ils appartiennent, la grande majorité indique le groupe français (80,3 %). Le groupe anglais est mentionné dans 10,5 % des cas, celui des nations autochtones pour 0,9 % des cas et 8,3 % mentionnent un groupe ethnoculturel autre. Parmi les demandeurs, 10,2 % s'identifient à un groupe ethnoculturel autre que français et anglais.

## Répartition selon la région de résidence

Sur l'ensemble des artistes boursiers du Conseil en 1999-2000, plus de deux sur trois résident dans la région de Montréal (68,1 %), 7,6 % résident dans la Capitale-Nationale et 24,3 % dans d'autres régions du Québec. À l'instar des grandes villes comme Paris, New York ou Londres, Montréal est, à son échelle, le lieu naturel où les artistes peuvent se faire connaître et reconnaître. Ils y trouvent à la fois réunis les agents économiques de production et le plus grand bassin de consommateurs. Montréal est un foyer important de création ; c'est une agglomération qui offre l'avantage de concentrer le plus grand nombre de producteurs, de diffuseurs et d'institutions culturelles qui produisent et présentent les œuvres.

Les disciplines des arts médiatiques et de la danse se distinguent par une forte concentration des artistes boursiers résidant à Montréal (plus de 80 %). Environ 12 % de l'ensemble des boursiers et plus de 18 % des de ceux qui oeuvrent dans les domaines des métiers d'art et de l'architecture résident dans la Capitale-Nationale.



Un demandeur sur quatre, et près d'un boursier sur quatre, réside dans une région autre que celles de Montréal et de la Capitale-Nationale. Pour les disciplines des métiers d'art et de la littérature, cette proportion est presque d'un boursier sur trois. Les autres régions de résidence les plus fréquentes sont la Montérégie (6,6 %), l'Outaouais (2,3 %), l'Estrie, Chaudière-Appalaches et les Laurentides (2,1 % pour chacune de ces régions).

## Profil professionnel des artistes boursiers

### Occupation principale

La très grande majorité (soit 91 %) des boursiers du Conseil et 84 % des demandeurs en 1999-2000 considèrent leur pratique artistique comme leur occupation professionnelle principale. Seulement 9 % des boursiers traitent le second métier qu'ils exercent en sus de leur travail d'artiste ou d'artisan professionnel comme leur occupation professionnelle principale; de ce groupe, 4,6 % sont des enseignants et 4,4 % travaillent dans un autre secteur connexe ou non à leur activité de création.

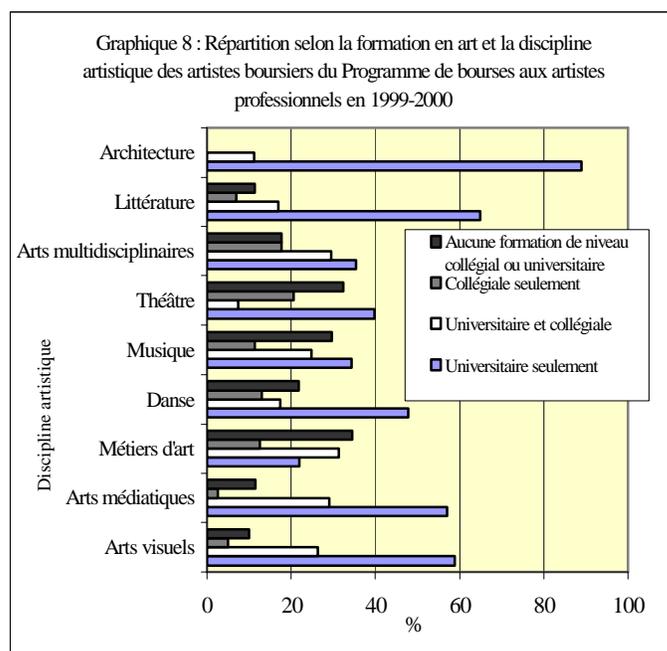
Les disciplines de l'architecture et de la littérature se distinguent par leur forte proportion de boursiers travaillant dans le secteur de l'enseignement (11 % des écrivains et 22 % des architectes enseignant) ou exerçant une fonction dans un autre domaine (8 % des écrivains et 33 % des architectes).

## Formation en art

Sur l'ensemble des artistes boursiers du Conseil en 1999-2000, 80 % ont une formation en art de niveau universitaire et/ou de niveau collégial. Ce pourcentage reflète celui des demandeurs.

Ces proportions sont nettement supérieures à celles que nous retrouvons au sein de la population active québécoise puisque seulement 40 % de celle-ci possède une formation de niveau universitaire ou collégiale<sup>5</sup>.

Les disciplines de l'architecture, de la littérature et des arts visuels sont celles où se retrouvent le plus grand nombre d'artistes boursiers ayant une formation de niveau universitaire ou universitaire et collégial.



Il est intéressant de souligner que près de 23 % des artistes boursiers indiquent avoir participé à des stages d'apprentissage avec un ou des artistes reconnus; cette proportion est de 25 % parmi les artistes inscrits au programme de bourses. Ces stages semblent particulièrement importants pour les artistes des disciplines des métiers d'art (46,9 %) et de la danse (45,5 %).

<sup>5</sup> Ginette Massé « La population active expérimentée des secteurs de la culture et des communications au Québec, données du recensement de 1996 », Ministère de la Culture et des Communications, septembre 1999, 88 pages.

## Lieu de formation

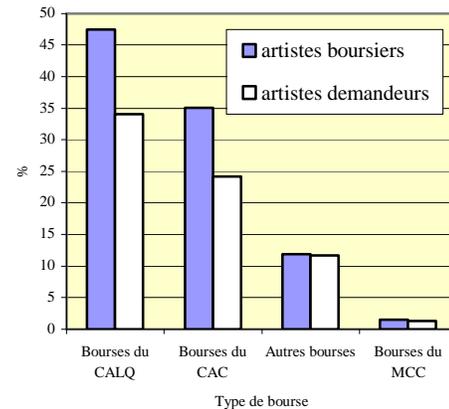
La formation universitaire des artistes boursiers du Conseil en 1999-2000 a été principalement acquise au Québec : 58 % d'entre eux ont obtenu leur diplôme universitaire au Québec uniquement, 4,7 % au Québec et ailleurs, et 8,2 % ont obtenu leur diplôme hors du Québec. La proportion des diplômés universitaires hors Québec est particulièrement forte dans les disciplines de la danse, des arts médiatiques et des arts visuels (de 13 % à 10,9 %).

Environ un boursier sur quatre (24,5 %) en 1999-2000 se perçoit comme autodidacte, ayant acquis sa formation en art par lui-même. La proportion d'autodidactes parmi les artistes boursiers serait plus forte dans les disciplines des métiers d'art, des arts multidisciplinaires, de la musique et du théâtre (plus d'un artiste sur trois).

## Obtention de bourses

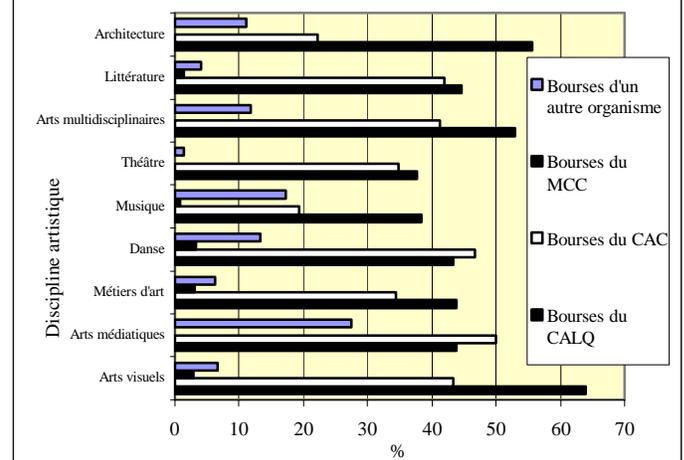
Sur l'ensemble des boursiers du Conseil en 1999-2000, près de deux artistes sur trois (64,3 %) affirment avoir obtenu une ou plusieurs bourses au cours des trois dernières années, soit du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), du Conseil des Arts du Canada (CAC), du ministère de la Culture et des Communications (MCC), ou encore d'un autre organisme privé ou public. Cette proportion est de un artiste sur deux parmi les artistes inscrits au programme de bourses la même année. En fait, 47,5 % des boursiers du Conseil en 1999-2000 mentionnent avoir obtenu une bourse du CALQ au cours des trois dernières années, 35,1 % une bourse du CAC et 11,9 % une bourse provenant d'un autre organisme.

Graphique 9: Répartition des artistes demandeurs et des artistes boursiers en 1999-2000 ayant déjà obtenu une bourse selon les organismes subventionneurs



L'analyse par discipline artistique montre que c'est en arts visuels et en arts médiatiques que la proportion des boursiers du Conseil en 1999-2000 ayant obtenu une bourse au cours des trois dernières années est la plus forte. Il s'agit principalement de bourses provenant du CALQ (pour 63,9% des boursiers en arts visuels) et du CAC (pour 50% des boursiers en arts médiatiques), tous volets confondus, c'est-à-dire autant pour soutenir les activités de recherche et de création, de soutien à la carrière, de perfectionnement ou les déplacements.

Graphique 10 : Répartition des bourses déjà obtenues par les boursiers de 1999-2000 selon l'organisme subventionneur et la discipline



## Participation à des stages de perfectionnement

Tant chez les artistes inscrits que chez les artistes boursiers du Conseil en 1999-2000, près de 40 % affirment avoir participé à des stages de perfectionnement au cours des cinq dernières années. Cette proportion atteint 70,4 % en danse et environ 47 % en arts multidisciplinaires, musique, métiers d'art et arts médiatiques.

La majorité des stages se sont déroulés au Québec (pour 28,2 % des artistes boursiers en général; pour près de 60 % en danse), dans une autre province canadienne (6,1 %), en France (6,1 %), aux États-Unis (6,7 %) ou dans un autre pays (7,5 %).

## Conclusion

Ce bulletin a tracé un portrait des artistes boursiers du programme de bourses du Conseil des arts et des lettres du Québec en 1999-2000. Il a permis de dresser le profil démographique et professionnel des artistes ayant obtenu une bourse pour la réalisation de leur projet de recherche ou de création, leurs déplacements ou leur perfectionnement.

L'analyse nous mène à plusieurs constats. En 1999-2000, presque un tiers des demandes a donné lieu à l'octroi d'une bourse. La majorité des artistes boursiers sont issus des disciplines artistiques de la musique et des arts visuels. La plus grande partie des bourses octroyées a servi à soutenir des projets de recherche et de création pour des artistes professionnels ayant de 2 à 10 ans de pratique artistique. Les hommes représentent 56,4 % de l'ensemble des boursiers dont l'âge moyen est de 40,5 ans.

Trois boursiers sur quatre sont nés au Québec, et deux sur trois résident à Montréal. La plupart (80 %) ont une formation en art de niveau universitaire et/ou de niveau collégial, et presque 40 % de l'ensemble des artistes boursiers ont participé à un ou plusieurs stages de perfectionnement au cours des cinq dernières années.

La comparaison des caractéristiques des artistes inscrits au programme de bourses et des artistes boursiers du Conseil révèle que la population des boursiers est représentative (sexe, âge, lieu de naissance et de résidence, groupe ethnoculturel, formation) de celle des artistes inscrits au programme de bourses.

Les tableaux joints en annexe intéresseront les lecteurs désireux d'obtenir plus de renseignements sur les caractéristiques démographiques et professionnelles des artistes boursiers du Conseil. Ils présentent, pour chacune des disciplines, les caractéristiques démographiques et professionnelles des artistes boursiers.

Recherche et rédaction : Anne Bernard et Gaétan Hardy  
Sous la supervision de Ginette Richard

Révision et édition : Julie Dufresne et Geneviève Picard  
ISSN 1496-7375

La traduction ou la reproduction totale ou partielle de ce bulletin sont autorisées à condition de mentionner la source.  
Ce bulletin est disponible en format PDF sur le site Web du Conseil : [www.calq.gouv.qc.ca](http://www.calq.gouv.qc.ca)

### Conseil des arts et des lettres du Québec

Québec (siège social)	Montréal
79, boul. René-Lévesque Est	500, place d'Armes
3 <sup>e</sup> étage	15 <sup>e</sup> étage
Québec (Québec)	Montréal (Québec)
G1R 5N5	H2Y 2W2
Téléphone : 418 643-1707	514 864-3350
Sans frais : 1 800 897-1707	1 800 608-3350
Télécopieur : 418 643-4558	514 864-4160

Pour être informé de la parution de ce bulletin, veuillez envoyer un message à [constats@calq.gouv.qc.ca](mailto:constats@calq.gouv.qc.ca) ayant pour sujet « abonnement » et précisant votre nom et celui de l'organisme auquel vous êtes rattaché, s'il y a lieu.

**Tableau 1****Caractéristiques démographiques des artistes boursiers du programme de bourses du Conseil des arts et des lettres du Québec en 1999-2000 selon la discipline artistique**

Caractéristiques démographiques	Arts visuels	Arts médiatiques	Métiers d'art	Danse	Musique	Théâtre	Arts multi-disciplinaires	Littérature	Architecture	L'ensemble
	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
<b>Nombre d'artistes boursiers</b>	237	98	36	37	334	90	20	90	15	957
<b>Sexe</b>										
Masculin	51,1	57,0	40,6	18,2	70,2	55,1	52,9	48,1	72,7	56,4
Féminin	48,9	43,0	59,4	81,8	29,8	44,9	47,1	51,9	27,3	43,6
<b>Âge</b>										
Moins de 25 ans	-	1,2	-	-	10,1	2,7	5,9	-	-	3,6
25 à 29 ans	8,6	20,5	3,1	18,8	13,7	9,3	35,3	3,8	-	11,6
30 à 34 ans	18,5	21,7	6,3	28,1	17,3	16,0	11,8	7,5	45,5	17,3
35 à 44 ans	41,9	37,3	53,1	37,5	43,1	37,3	35,3	33,8	36,4	40,6
45 à 54 ans	23,0	18,1	28,1	15,6	12,1	29,3	11,8	33,8	18,2	20,4
55 ans et plus	8,1	1,2	9,4	-	3,6	5,3	-	21,3	-	6,5
Âge moyen	41,2	38,9	44,3	38,1	38,2	43,0	34,7	46,5	36,5	40,5
<b>Lieu de naissance</b>										
Québec	72,5	61,6	71,9	48,5	78,5	72,0	70,6	85,2	72,7	73,4
Autre province	10,8	17,4	3,1	27,3	8,4	8,0	17,6	3,7	9,1	10,3
Autre pays	16,7	20,9	25,0	24,2	13,1	20,0	11,8	11,1	18,2	16,3
<b>Langue maternelle</b>										
Français	78,4	66,3	90,6	66,7	78,2	78,7	76,5	85,2	100,0	78,0
Anglais	15,3	23,3	3,1	30,3	11,1	10,7	17,6	12,3	-	14,1
Autre	6,3	10,5	6,3	3,0	10,7	10,7	5,9	2,5	-	7,9
<b>Groupe ethnoculturel</b>										
Français	81,0	67,9	93,8	68,8	80,7	77,3	76,5	90,1	100,0	80,3
Anglais	11,8	19,0	-	18,8	9,4	9,3	11,8	4,9	-	10,5
Autochtone	-	1,2	-	-	1,6	1,3	-	1,2	-	0,9
Autre	7,2	11,9	6,3	12,5	8,3	12,0	11,8	3,7	-	8,3
<b>Région de résidence</b>										
Montréal	69,1	83,7	43,8	81,8	64,3	70,5	76,5	60,5	72,7	68,1
Québec	6,3	4,7	18,8	6,1	9,4	3,8	5,9	7,4	18,2	7,6
Régions	24,7	11,6	37,5	12,1	26,3	25,6	17,6	32,1	9,1	24,3

**Tableau 2**
**Caractéristiques professionnelles des artistes boursiers du programme de bourses du Conseil des arts et des lettres du Québec en 1999-2000 selon la discipline artistique**

<b>Caractéristiques professionnelles</b>	Arts visuels %	Arts médiatiques %	Métiers d'art %	Danse %	Musique %	Théâtre %	Arts multi-disciplinaires %	Littérature %	Architecture %	L'ensemble %
<b>Occupation principale</b>										
Artiste	94,2	91,1	93,8	100,0	89,1	98,5	94,1	80,8	44,4	91,0
Enseignant	2,4	2,5	6,3	-	6,3	1,5	-	11,0	22,2	4,6
Autre	3,4	6,3	-	-	4,6	-	5,9	8,2	33,3	4,4
<b>Formation en art</b>										
Universitaire seulement	58,9	57,0	21,9	47,8	34,3	39,7	35,3	64,8	88,9	47,6
Universitaire et collégiale	26,2	29,1	31,3	17,4	24,8	7,4	29,4	16,9	11,1	23,3
Collégiale seulement	5,0	2,5	12,5	13,0	11,3	20,6	17,6	7,0	-	9,2
Aucune formation	9,9	11,4	34,4	21,7	29,6	32,4	17,6	11,3	-	20,0
<b>Diplôme universitaire</b>										
Au Québec uniquement	66,8	68,4	43,8	52,2	48,7	42,6	58,8	70,4	88,9	58,0
Ailleurs uniquement	10,9	11,4	6,3	13,0	7,0	2,9	5,9	7,0	-	8,2
Au Québec et ailleurs	7,4	6,3	3,1	-	3,5	1,5	-	4,2	11,1	4,7
Aucun	14,9	13,9	46,9	34,8	40,9	52,9	35,3	18,3	-	29,1
<b>Diplôme d'un cégep ou l'équivalent</b>										
Au Québec uniquement	27,2	25,3	37,5	21,7	31,3	23,5	47,1	23,9	11,1	28,2
Ailleurs uniquement	4,0	6,3	3,1	8,7	4,8	4,4	-	-	-	4,1
Au Québec et ailleurs	-	-	3,1	-	-	-	-	-	-	0,1
Aucun	68,8	68,4	56,3	69,6	63,9	72,1	52,9	76,1	88,9	67,6
<b>Diplôme d'une institution publique</b>										
Au Québec uniquement	1,5	3,8	12,5	13,0	15,7	14,7	-	5,6	-	8,6
Ailleurs uniquement	2,0	1,3	-	4,3	2,2	2,9	-	-	-	1,8
Au Québec et ailleurs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Aucun	96,5	94,9	87,5	82,6	82,2	80,9	100,0	94,4	100,0	89,5
<b>Diplôme ou certificat d'une école d'art privée</b>										
Au Québec uniquement	2,5	1,3	25,0	8,7	5,2	13,2	-	1,4	-	5,2
Ailleurs uniquement	3,5	6,3	-	13,0	4,3	5,9	-	-	-	4,0
Au Québec et ailleurs	-	1,3	-	-	0,4	1,5	-	-	-	0,4
Aucun	94,1	91,1	75,0	78,3	90,0	79,4	100,0	98,6	100,0	90,4
<b>Stage d'apprentissage avec un ou des artistes reconnu(s)</b>										
Au Québec uniquement	3,6	8,1	34,4	18,2	14,9	17,9	17,6	3,7	-	11,0
Ailleurs uniquement	3,1	2,3	9,4	21,2	14,5	3,8	-	1,2	-	7,4
Au Québec et ailleurs	1,3	1,2	3,1	6,1	7,1	10,3	5,9	1,2	-	4,3
Aucun stage	91,9	88,4	53,1	54,5	63,5	67,9	76,5	93,8	100,0	77,3
<b>Autodidacte</b>	10,4	21,5	37,5	13,0	34,8	33,8	35,3	23,9	-	24,5

**Tableau 2 (suite)**

**Caractéristiques professionnelles des artistes boursiers du programme de bourses du Conseil des arts et des lettres du Québec en 1999-2000 selon la discipline artistique**

<b>Caractéristiques professionnelles</b>	Arts visuels	Arts médiatiques	Métiers d'art	Danse	Musique	Théâtre	Arts multi-disciplinaires	Littérature	Architecture	L'ensemble
	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
<b>Obtention de bourses au cours des trois dernières années</b>										
Oui	77,4	75,0	56,3	60,0	54,4	56,5	64,7	60,8	55,6	64,3
Non	22,6	25,0	43,8	40,0	45,6	43,5	35,3	39,2	44,4	35,7
<b>Bourses du CALQ</b>										
Oui	63,9	43,8	43,8	43,3	38,4	37,7	52,9	44,6	55,6	47,5
Non	36,1	56,3	56,3	56,7	61,6	62,3	47,1	55,4	44,4	52,5
<b>Bourses du CAC</b>										
Oui	43,3	50,0	34,4	46,7	19,4	34,8	41,2	41,9	22,2	35,1
Non	56,7	50,0	65,6	53,3	80,6	65,2	58,8	58,1	77,8	64,9
<b>Bourses du MCC</b>										
Oui	2,9	-	3,1	3,3	0,8	-	-	1,4	-	1,5
Non	97,1	100,0	96,9	96,7	99,2	100,0	100,0	98,6	100,0	98,5
<b>Bourses d'un autre organisme</b>										
Oui	6,7	27,5	6,3	13,3	17,3	1,4	11,8	4,1	11,1	11,9
Non	93,3	72,5	93,8	86,7	82,7	98,6	88,2	95,9	88,9	88,1
<b>Participation à des stages de perfectionnement au cours des cinq dernières années</b>										
Oui	25,6	46,3	46,9	70,4	46,9	43,5	47,1	16,7	44,4	38,6
Non	74,4	53,8	53,1	29,6	53,1	56,5	52,9	83,3	55,6	61,4
<b>Stage de perfectionnement au Québec</b>										
Oui	16,7	41,3	43,8	59,3	31,4	33,3	29,4	11,1	33,3	28,2
Non	83,3	58,8	56,3	40,7	68,6	66,7	70,6	88,9	66,7	71,8
<b>Stage de perfectionnement dans une autre province</b>										
Oui	4,4	10,0	-	3,7	8,4	4,3	5,9	5,6	-	6,1
Non	95,6	90,0	100,0	96,3	91,6	95,7	94,1	94,4	100,0	93,9
<b>Stage de perfectionnement en France</b>										
Oui	4,4	3,8	3,1	7,4	11,3	1,4	-	4,2	-	6,1
Non	95,6	96,3	96,9	92,6	88,7	98,6	100,0	95,8	100,0	93,9
<b>Stage de perfectionnement au États-Unis</b>										
Oui	5,4	-	3,1	11,1	11,7	4,3	-	5,6	-	6,7
Non	94,6	100,0	96,9	88,9	88,3	95,7	100,0	94,4	100,0	93,3
<b>Stage de perfectionnement dans un autre pays</b>										
Oui	3,9	2,5	3,1	11,1	11,7	10,1	11,8	5,6	11,1	7,5
Non	96,1	97,5	96,9	88,9	88,3	89,9	88,2	94,4	88,9	92,5